

**PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DE L'ASSOCIATION
ADENOthe DU 30 AVRIL 2011**

L'assemblée générale a été convoquée dans les délais légaux.

La réunion a eu lieu dans l'église de Nogent en Othe le samedi 30 avril 2011 à 17 h, sur les 105 adhérents à jour de cotisation 2010, 29 étaient présents, 36 étaient représentés. Le quorum étant atteint, l'assemblée pouvait valablement délibérer.

La séance est présidée par Antoine Gueben. Alain Rousseau est désignée secrétaire de séance.

Le président remercie l'assemblée, rappelle l'ordre du jour et dépose sur le bureau tous les documents s'y rapportant.

Lecture du rapport financier par la trésorière Cyrille Boccaccio (voir document annexe)

Les recettes : 5900,20 €

Les dépenses : 3809,33 €

Actif au 01.03.10 : 29712,79 €

La baisse des recettes s'explique par l'absence de bénéfices lors du dernier concert et d'une légère baisse du nombre d'adhérents.

L'augmentation des dépenses provient du règlement de l'étude des peintures réalisées en 2009 et apparaissant sur les comptes de cette année

L'assemblée approuve les comptes à l'unanimité.

Lecture du rapport moral

1 Manifestations culturelles :

Ouverture du site pour la procession du 15 août.

Opération portes ouvertes lors du vide grenier, le temps n'était vraiment pas de notre côté.....

Concert de musique baroque du 15 mai : 18 musiciens sur scène, 35 spectateurs, pas de bénéfices et perte sèche de 150€

2 Dossier travaux

Première tranche de restauration des peintures murales :

Réalisée au mois de novembre et décembre sur six semaines par Laurence Blondeaux et Sylvie Dauvergne dans des conditions climatiques très rigoureuses, un degré dans l'église !!!!!, les travaux ont permis de restaurer le mur situé derrière l'autel. Après dégagement complet, nettoyage, et injection de résines pour fixer les supports les plus fragiles, un film polyane a été positionné pour faire des relevés très précis. Dans un second temps des opérations de retouches légères ont été réalisées pour redonner un peu plus de lisibilité aux différents tableaux.

. L'opération, de l'ordre de 14000€ a été financée à hauteur de 25 % par la DRAC, 35% par le conseil général, 15% par la région et 25% par l'Adenothé.

Une visite du conservateur du ministère de la culture mi décembre nous a félicités pour la réalisation du travail.

Une carte postale a été réalisée pour concrétiser ces premiers résultats qui représente une scène de nativité

Renouvellement du bureau :

Démission du bureau, Monsieur Jean Pierre Rosen accepte d'assurer la présidence par intérim dans l'attente du renouvellement du bureau.

Elections des membres du nouveau bureau :

Antoine Guében demeurant 10160 Nogent en Othe est réélu à l'unanimité moins une abstention **Président**

Cyrille Boccaccio demeurant 10160 Nogent en Othe est réélue à l'unanimité moins une abstention **Trésorière**

Alain Rousseau demeurant à Aix en Othe est réélu à l'unanimité au poste de **secrétaire**

Jacques Eppe est réélu à l'unanimité membre du bureau

Sylvia Lucas est réélue à l'unanimité membre du bureau

Pierre Aubrat est réélu à l'unanimité membre du bureau

Le Président fait part à l'assemblée des projets pour l'année 2011 :

Peintures murales :

La seconde tranche de travaux a débuté au mois de mai d'avril et devrait se finir dans l'été. Compte tenu de la taille de ce mur nord et de son état de dégradation l'opération semble être plus délicate et laborieuse.

Organisation d'un nouveau concert : La présence des échafaudages ne nous permet pas d'envisager une nouvelle manifestation avant la rentrée de septembre. D'autre part vu les résultats de fréquentation du dernier concert la question du choix du style musical et de la date se pose. Toute suggestion de votre part est la bienvenue

Opérations portes ouvertes au vide grenier le 21 août

Edition de nouvelles cartes postales sur les peintures murales

Un budget prévisionnel est présenté pour 2011

Dépenses fonctionnement : 700 €

Dépenses investissement : Participation à l'étude :

Participation 1ere tranche restauration : 3 025 €

Total dépenses prévues : 3 725 €

Recettes espérées : 6 000 €

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h

De l'assemblée, il a été dressé le présent procès verbal signé par le président et le secrétaire élu.

Le président

le secrétaire